

# LA CONTRIBUTION DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS LA CREATION DE LA TERMINOLOGIE ECONOMIQUE EN ALLEMAND

## CONTRIBUTIA LIMBII FRANCEZE LA FORMAREA LIMBAJULUI ECONOMIC GERMAN

*Maria MORARU, Elena PETREA*  
U.S.A.M.V. Iași

**Abstract:** *Von der Rolle fremder, ausländischer Elemente in der Bildung der ökonomischer Fachsprache interessiert, versuchen die Autorinnen den Zeitpunkt und die Wege der Durchdringung von Fachtermini französischer Herkunft zu bestimmen. Es wird festgestellt, dass, neben dem „gemeinen“, „volkstümlichen“ Weg, der von den direkten Kontakten zwischen den Sprechern in den Grenzregionen und in den früheren deutschen Gebieten möglich wurde, auch der „kulturelle“ Weg – in Anbetracht des ungeheueren Einflusses der französischen Sprache, Literatur und Kultur in ganz Europa im allgemeinen und in Deutschland insbesondere – eine führende Rolle spielte.*

On connaît très bien le fait que le vocabulaire général de chaque langue contient, à côté des éléments autochtones, un nombre plus ou moins grand de mots empruntés à d'autres langues avec lesquelles la langue respective est entrée en contact direct ou indirect. Il en est de même pour les terminologies spécialisées, d'autant plus que celles-ci se sont formées plus tard que le lexique usuel ou celui de la langue littéraire (standard), à une époque où les relations commerciales entre les peuples et les échanges culturels ont connu un grand épanouissement. Vu le contexte, il est évident que le vocabulaire scientifique de chaque langue contient un nombre considérable de termes „internationaux“, des gallicismes ou bien des anglicismes, puisque, la filière française aux XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles et puis celle anglaise les dernières décennies, ont représenté les principales voies de transmission de l'information afin de faciliter la communication interhumaine.

Dans une étude précédente, les auteurs se sont intéressées à la structure et aux modalités de création de la terminologie de spécialité authentique allemande dans le domaine économique, en signalant aussi l'existence de nombreux latinismes, gallicismes et anglicismes; la présente communication se propose d'envisager le phénomène d'une perspective différente, celle des voies d'entrée de ces éléments étrangers, plus précisément les gallicismes, sur le territoire de l'allemand en général et dans le domaine économique en particulier.

La plus simple et la plus fréquente voie d'entrée des termes étrangers dans une autre langue est celle des contacts directs entre les locuteurs, une telle situation étant souvent rencontrée dans les régions frontalières ou bien dans les régions bi- ou trilingues. Ceci est surtout le cas pour la langue courante et, évidemment, pour le langage commercial, et moins pour les langages de

spécialité. En ce qui concerne l'Allemagne, qui, même avant la guerre franco-prussienne de 1870, avait une frontière commune de 451 km avec la France, et qui, suite à la Paix de Versailles, de 1919, cède l'Alsace et la Lorraine, le phénomène s'est beaucoup amplifié et développé.

Les ouvrages de spécialité attestent le fait que le vocabulaire de l'économie moderne s'est constitué à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, à une époque qui marque le plus prodigieux essor économique sur le plan mondial et européen, connu sous le nom de «révolution industrielle», ce syntagme appartenant à A.Blanqui-le premier à l'utiliser dans son *Histoire de l'Economie politique en Europe* (1837-1838), la première étude importante d'histoire de l'économie et ce mouvement s'est manifesté dans toutes les sphères de la vie économico-sociale, en ouvrant ainsi la voie du progrès.

La révolution industrielle a eu des conséquences multiples et très importantes dans la vie économique, technique, sociale, culturelle, au niveau interne et international. Après l'Angleterre, la France est le deuxième pays où la révolution industrielle éclate, étant suivie par l'Allemagne. Les théories des penseurs tels Ch.Fourier, Saint-Simon, J.J.Rousseau ou A. Blanqui sont à l'origine des ouvrages des représentants du positivisme (A.Comte) et du socialisme (F.Engels, K.Marx). Le physiocratisme français, dont le plus important théoricien a été François Quesnay (1694-1774), a eu des échos en Allemagne. L'empereur Friedrich II affirmait : « L'agriculture est le premier de tous les arts. Sans elle, il n'y aurait ni de marchands, ni de poètes, ni de philosophes. Il n'y a pas de richesse plus véritable que la richesse de la terre».

Comme nos études précédentes l'ont montré, la France exerce une grande fascination, dès les siècles antérieurs, en tant que force politique, par les monarques « illuminés », mais aussi comme force commerciale, agricole et culturelle. La Révolution française de 1789 a permis la mise en place des principes du monde moderne, par le nouveau Code commercial, la création de la Banque de France en 1800 par Napoléon I<sup>er</sup>, par la rénovation du système des routes et des ports.

L'année 1826 est une date très importante, car c'est à cette époque-là que l'on crée la Bourse de Paris. Toujours à Paris, mais en 1852, on ouvre le premier supermarché moderne : **Bon Marché**, comme une conséquence du passage à la consommation en masse. Le modèle français sera suivi par l'Allemagne, la Grande Bretagne et les Etats-Unis. La demande accrue d'informations quotidiennes mène à la création de la presse économique. Le premier journal spécialisé paraît à Paris, en 1751, ayant le titre *Le Journal économique*.

Les bouleversements profonds enregistrés sur le plan social à l'époque dont nous nous occupons, ont nécessairement influé, de manière significative, sur la terminologie économique employée dans ces nouvelles conditions.

La manière dont s'exerce cette influence du social sur le lexique, par l'apparition d'un terme nouveau, est illustrée par le mot français *sabotage*.

En français, **le sabotage** désigne un acte ou une action visant à détériorer ou détruire une machine, une installation, à désorganiser un service, etc. A la base du

terme se trouvent les mots *sabot* « chaussure de bois » et le verbe *saboter*, dont le premier sens est celui de « garnir d'un sabot » ; les deux éléments proviennent de l'ancien français *cabot*, forme du terme *savate* «chaussure ancienne».

C'est avec les chaussures de bois-les sabots qu'on a procédé pour la première fois au sabotage. Sous le règne de Napoléon, l'on crée l'industrie cotonnière française, car Joseph Lenoir-Dufresne, qui introduit en France le métier à filer le coton. Par les Décrets de Milan, Napoléon I<sup>er</sup> renforce le Blocus continental contre la marchandise anglaise, mais celle-ci continuait d'entrer, à un prix plus élevé, par les Pays-Bas, l'Espagne, le Portugal. La matière première est plus rare et les emplois sont menacés, d'où le mécontentement des ouvriers qui jetaient leurs sabots dans les machines. Le mot est emprunté en allemand et il y devient productif: un acte de sabotage est appelé en allemand **Sabotageakt**, tandis que celui qui l'accomplit est un **Saboteur**. (v. Bertelsmann, 1172). Par conséquent, à l'origine du *sabotage* est placé un geste de révolte au nom du travail.

Le mot *Sabot* a pris le sens de « frein » **Bremsklotz** ou **Hemmschuh**. A l'origine de ce sens se trouve le mouvement des soi-disant **Maschinenstürmer** qui, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, en Angleterre ainsi qu'en France, était orienté contre la mécanisation accélérée du travail, à l'époque de l'industrialisation, et qui a eu comme conséquence la réduction des emplois.

Un autre exemple que nous allons prendre en discussion est celui du terme **Bourse**. La première bourse moderne, qui correspondait à la modernisation de l'activité économique, est créée à Anvers, aux Pays-Bas, en 1460, et, quelque temps plus tard, dans la même ville, on inaugure officiellement le bâtiment de la bourse. Elle doit son origine à la famille Van der Burse, qui possédait un hôtel dans lequel les commerçants de Bruges venaient négocier leurs valeurs et leurs marchandises. Sur l'enseigne du bâtiment étaient représentées trois bourses (fr.bourse=petit sac destiné à contenir de l'argent, de la monnaie)

Le mot français vient du latin moyen *bursa* « sac d'argent » et du grec *byrsa* « cuir, fourrure ». C'est à partir de ce premier sens que l'on a créé celui de **bourse** = *édifice public où se tient le marché des valeurs mobilières*. L'allemand a emprunté le terme, avec les sens : 1. «sac qui contient de l'argent » ; 2. « réunion de négociants, d'agents de change, de courtiers, pour traiter des affaires, négocier des valeurs mobilières ou des marchandises » ; 3. « édifice public où se tient le marché des valeurs mobilières » ; 4. « gain d'un boxeur professionnel à un championnat » .

La voie du contact direct, invoquée lors d'un emprunt d'une langue à une autre, est très souvent complétée par une autre influence, celle d'une œuvre littéraire ou scientifique. C'est le cas du terme all. **Debakel**.

Désignant l'*effondrement*, la *déroute*, il vient du fr. *débâcle*(n.f.) ; l'emprunt date du XIX<sup>e</sup> siècle, suite aux échos du roman d'Emile Zola "La *débâcle*", dont l'action est placée pendant la guerre franco-prusienne de 1870-1871.

*Débâcle* signifie « rupture de la glace recouvrant un cours d'eau », mais aussi « bouleversement entraînant l'effondrement, la ruine ». A l'origine de ce mot se trouve le lat. *baculum*, respectivement le verbe *baculare* "fermer à l'aide d'un bout de bois ou d'un verrou". La fonte des neiges provoque souvent des inondations, les glaçons entraînant des branches ou des troncs d'arbres et les barrages qui se forment engendrent de vrais désastres. D'ici le sens d'*effondrement*, de *faillite* dans le domaine financier.

Dans l'usage actuel, le mot all. **Debakel** a parfois le sens de *ruine*, *perte* ou *fiasco*. Le terme est employé aussi dans le langage sportif pour désigner le rendement d'un sportif au-dessous de ses capacités, dans le langage des politiques, lorsqu'un parti enregistre une perte de votes ou bien dans le domaine économique, pour les difficultés apparues dans le système de financement des rentes : **Rentendebakel**.

3. Une troisième voie qu'il faut prendre en considération est celle de la création de nouveaux sens à partir des sens anciens, déjà existents dans la langue. Un cas représentatif est celui du terme **Rente** (Bertelsmann, p.1142). A l'origine, le mot **Rente** n'a eu rien à voir avec ce qu'on appelle aujourd'hui *retraite*, *pension*, c'est-à-dire l'argent touché par les personnes âgées qui n'exercent plus de travail, mais il désignait tout revenu régulier que l'on tire d'un titre, d'un capital (v. l'all. **Rechtsansprüche**).

Le mot *rente* du moyen allemand avait le même sens que le terme actuel de **Zinsertrag**, c'est-à-dire des « revenus obtenus des créances ». On est en face d'un calque d'après le mot *rente* du moyen français, qui avait le même sens, étant le participe passé du verbe *rendre* (1.remettre, restituer à un possesseur ; 2.redonner à quelqu'un ce qu'il avait perdu ; 3.s'acquitter de certains devoirs ; 4.produire, donner ; 5.exprimer, représenter) ; en roumain : "a da", "a asigura" a aduce un venit (rendre = 1.a înapoia, a restitu: ~la monnaie; 2.a duce, a purta: ~ des marchandises : a căra mărfuri; 3.a produce, a renta: ça rend!; 4. a reproduce, a reprezenta: ~ la vérité) (v. aussi le lat. *reddare* pour *redonnera*, *remettre*, former du préfixe re-« retour » et dare « donner ». Traduit mot-à-mot, le mot **Rente** signifie « «ce qu'on te donne en retour ».

Les grands féodaux vivaient des rentes de leurs vassaux. L'all. **Rentamt** ou **Rentei** désignait autrefois la trésorerie locale (**Kassenverwaltung**). Avec le temps, le terme a contribué à la création de nombreux termes nouveaux, en accord avec les changements des réalités.

Le sens de créance (all. *Zins*) est contenu par l'expression **Rentenmarkt** (rom. *piața de rente*) ; l'all. **festverzinsbare Wertpapiere** = *documents de valeurs à créance fixe*) étaient appelées aussi **Rentenpapiere**. Un **Rentenfonds** est un *fond d'investitions*. **Grundrente** (*rente foncière*) est un revenu d'un terrain; le terme **Leibrente** (*rente viagère*) est une pension payable à quelqu'un sa vie durant. Le verbe **sich rentieren** a le sens de *valoir*. Avec le sense de *retraite, pension*, c'est-à-dire l'argent touché par les personnes âgées qui n'exercent plus de travail, **Rente** représente une partie du système des assurances sociales institué pour la première fois par le Chancelier de l'Empire **Otto von Bismarck** (1871-1890). Celui qui bénéficie de ces revenus est le **Rentier** (*retraité*), all. **der Rentner**. L'appellation ironique actuelle de *rentier* était autrefois employée pour les personnes aisées capables de vivre des revenus obtenus de leur fortune.

Un *rentier* – à la différence d'un retraité-ne devait pas avoir nécessairement l'âge légal de retraite.

Si **rente** et **rentier** sont attestés au XII<sup>e</sup> siècle, les termes fr. **rentable** et **rentabilité** (germ. **Rentabilität**) apparaissent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en confirmant les affirmations ci-dessus concernant l'influence de la terminologie économique française, dominante au XIX<sup>e</sup> siècle.

Un autre exemple est celui du terme **Parkett** (BERT., p.1028), qui, au début, n'a eu rien à voir avec le sens bien connu aujourd'hui. Dérivé du latin moyen "*parricus*" (« haie »), le fr.*parc* avait le sens d'« espace d'agrément » ; *parquett* – petite clôture. Emprunté au XVIII<sup>e</sup> siècle en allemand, il y acquiert le sens « revêtement de sol constitué de lames de bois assemblées», et ce sens s'est maintenu jusque de nos jours.

Le long du temps, le mot s'est enrichi de significations figurées: au théâtre, **Parkett** renvoie aux fauteuils rangés au parterre (connus aussi sous la forme **Partere**). Du fait que le parquet était utilisé surtout dans les maisons des riches, on a créé l'expression **gesellschaftliches Parkett** (roum. *parchet social*), c'est-à-dire la classe sociale qui connaît l'étiquette et le comportement civilisé.

Le langage diplomatique contient l'expression **internatiopmales Parkett**, et, lorsque quelqu'un est dans une situation désagréable, on dit qu'il marche sur **ein glattes Parkett** (roum. *un parchet neted, adică luncos*).

Dans le langage de la bourse, l'all. **Parkett** désigne la salle où se déroulent les opérations boursières. **Parketthandel** désigne les transactions commerciales officielles qui y ont lieu ; **Borsenparkett** a ses origines en France, où la première bourse a été créée en 1826.

## CONCLUSIONS

La réalité linguistique nous montre que, à côté des termes entrés dans une langue à la suite des contacts directs entre les locuteurs français et allemands, un nombre important d'éléments du vocabulaire économique allemand sont dus à des ouvrages littéraires ou scientifiques qui ont joué d'une circulation à niveau européen.

## BIBLIOGRAPHIE

1. **Mircea, Viorel, 2001** – Galați, Istoria economiei europene
2. **Lumperdean, Ioan și Mihaela Salanță, 2003** – Istoria economiei, Cluj-Napoca
3. **Picoche, J. , Marchello – Nizia, Ch. (1996): *Histoire de la langue française*, Paris.**
4. **Tritter, J. L. , 1999 – *Histoire de la langue française*, Paris.**
5. **Maria Moraru, Elena Petrea, 2004 – Contribuții la studiul terminologiei economice germane II. Galicismele în Lucrările simpozionului științific anual „Agricultura, șansă de redresare economică”, 21-22 octombrie 2004, vol. 47, pe suport CD-ROM, ISSN 1454-7414**